

## PAYSANS MIGRANTS DU FOUTA-TORO

Jean-Paul Minvielle

### I. UNE MÉTHODE D'APPROCHE : L'ANTHROPOLOGIE ÉCONOMIQUE

La recherche brièvement présentée ici faisait partie d'un programme régional mené durant les années 70 et couvrant l'ensemble de la vallée du Sénégal, de Dagana en aval à Bakel en amont (1). À la veille de la mise en œuvre des grands aménagements hydro-agricoles de la vallée du Sénégal, ce programme visait à décrire les différents modèles d'organisation socio-économique existant dans la vallée.

Par sa problématique et sa méthode, cette recherche relevait de l'anthropologie économique. La démarche était centrée sur une problématique bien définie, mais basée sur la prise en considération de la totalité des éléments constitutifs des systèmes étudiés et non plus des seuls paraissant de prime abord pertinents. En d'autres termes, une combinaison entre une problématique conductrice de la recherche et une approche de type monographique. Les caractéristiques essentielles de cette recherche furent (2) :

#### Une observation directe

Cette observation directe par le chercheur lui-même fut permise par une insertion de longue durée au sein du terrain étudié (3), favorisée par les caractéristiques spécifiques de l'ORSTOM. Elle a permis une pratique très dynamique de la recherche, le cadre d'interprétation pouvant être adapté de manière quasiment permanente aux nouvelles informations récoltées.

#### Une approche couvrante

Une approche couvrante abordant de manière interactive les nombreuses facettes de la vie socio-économique, trop souvent considérées

- 
- 1) Cf. COUTY (P.) et LERICOLLAIS (A.), 1982 - Vers une méthode pratique d'analyse régionale : le cas de la vallée du Sénégal, Paris, AMIRA n° 36, repris in : CAMBRÉZY, COUTY, LERICOLLAIS et alii, 1984 - *Le développement rural en questions*, Paris, ORSTOM, mémoire n° 106 : 123-181.
  - 2) Pour de plus amples informations, on pourra se reporter au document suivant : MINVIELLE (J.-P.), 1985 - *Paysans migrants du Fouta-Toro - La vallée du Sénégal*, Travaux et Documents n° 191. ORSTOM, Paris, 282 p.
  - 3) Cette étude s'est déroulée de 1975 à 1979.

comme indépendantes les unes des autres. Ainsi, les systèmes de production ne furent pas appréhendés de manière isolée, mais dans leurs articulations et leurs complémentarités fonctionnelles avec d'autres phénomènes de la vie socio-économique tels que la migration, la structure sociale héritée du passé etc.

#### **Une approche dynamique**

Le présent étant considéré comme un état momentané dans un continuum spatio-temporel, la rationalité des systèmes productifs étudiés était recherchée non seulement dans la combinaison statique de leurs seuls composants actuels, mais dans la combinaison de ces composants avec des déterminants extérieurs spatiaux et temporels. En d'autres termes, l'organisation du présent local était considérée comme résultant d'une combinaison tripartite entre déterminants locaux actuels (pluviométrie, pression foncière etc.), déterminants issus du passé local (déterminisme historique) et ceux issus de l'environnement extérieur (politiques agricoles, migrations, aménagements hydro-agricoles etc.). Dans ce cadre, l'intégration de l'histoire devenait une des composantes fondamentales de l'étude.

#### **La redéfinition de concepts opérationnels**

Exploitations agricoles, travail et actifs, migration et migrants, « propriété foncière », autant de concepts *a priori* évidents et qui durent, cependant, faire l'objet d'investigations particulières afin que puissent leur être restituées leurs acceptions réelles, parfois fort différentes de ce que l'on aurait pu envisager par des approches trop rapides. Cette première approche des concepts comme objets d'étude avant qu'ils ne deviennent des catégories opérationnelles fut fondamentale pour la suite de la recherche. Tout d'abord parce que les acceptions qui leur étaient accordées s'avèrent explicatives des organisations socio-économiques (différents statuts de « propriétaires fonciers » par exemple, éclairant sur les difficultés qui apparaîtraient ultérieurement lors de l'aménagement de la vallée), ensuite parce que, bien maîtrisés, ces concepts devenaient réellement opérationnels.

## **II. LES DÉTERMINANTS HISTORIQUES DU PRÉSENT**

La situation actuelle était analysée comme une étape dans un processus continu d'évolution. Cette démarche analytique dynamique évitait de ne rechercher que dans le temps présent tous les déterminants ayant conduit à l'organisation socio-économique constatée. En effet, il ne pouvait être envisagé que la très riche histoire de la vallée n'eut aucun effet sur la situation constatée dans les années 70, objectivement marquée par plus de quatre siècles de contacts, de pénétration puis de « mise en valeur », coloniales d'abord, nationale ensuite.

Bien que cela ne corresponde pas exactement à la réalité de la dynamique historique nous avons différencié, pour la simplicité de l'analyse, deux catégories de déterminants : les déterminants endogènes (les structures socio-économiques héritées du passé pré-colonial), et les déterminants exogènes, résultant de la pénétration coloniale puis de l'insertion dans l'économie marchande mondiale post-coloniale. C'est de la mise en relation de ces deux grands types de déterminants que résultent les systèmes socio-économiques actuels de la vallée du Sénégal.

## A. Les déterminants endogènes

### 1. Les structures sociales traditionnelles

Au découpage naturel de la vallée du fleuve correspond un fractionnement humain : Wolof de Saint-Louis à Dagana, Toucouleur de Dagana à Semmé, Soninké en amont. La région de Matam, dans laquelle se situe notre étude, est marquée par la prédominance de l'ethnie toucouleur, présente dans toutes les fonctions de l'économie locale : pêcheurs, agriculteurs et éleveurs. On y relève cependant aussi des implantations wolof, peul et soninké, également étudiées.

La caractéristique essentielle de la société toucouleur est sa stratification en castes. Ces castes peuvent être regroupées en deux grandes catégories suivant qu'elles se rapportent à un métier ou une condition. Parmi les cinq castes de condition, les quatre premières, celles des hommes libres, se trouvent au sommet de la hiérarchie sociale alors que la dernière, celle des captifs, se trouve au niveau le plus bas. Entre les deux, se situent les castes artisanales et les griots.

L'élément premier de la structure familiale est le lignage regroupant tous les descendants, par filiation patrilinéaire, d'un ancêtre commun. De ce fait, tous les membres d'un même lignage portent le même patronyme. L'entité la plus facilement saisissable pour l'observateur, car matérialisée par un enclos, sera la concession (*galle*) abritant un segment de lignage. Cette concession fut, pendant longtemps, l'unité primaire de production et de consommation. À l'heure actuelle, le processus de nucléarisation marqué de la société toucouleur fait que le foyer (*fooyre*) l'a peu à peu supplanté dans ces fonctions. Ce foyer ne doit pas être assimilé au ménage, auquel il correspond rarement, étant généralement de taille supérieure.

### 2. La structure foncière traditionnelle

L'organisation foncière traditionnelle apparaît comme le produit d'une évolution ayant démarré au début du XVI<sup>e</sup> siècle avec l'installation dans la vallée des Dénianké de Koli Tenguela Bâ et ayant abouti, à la fin du XVIII<sup>e</sup>, avec l'avènement du pouvoir maraboutique des Almaami de Souleymane Bâl. C'est à cette période de l'almaamiat que remontent en effet la plupart des attributions foncières au titre de la « maîtrise de la terre ».

Le système foncier traditionnel, toujours en vigueur à l'heure actuelle, se révèle être une combinaison entre ces droits coutumiers anciens et le droit islamique, plus récent. Il est fondamentalement basé sur la distinction entre trois types de droits fonciers allant du plus éminent (et de moins en moins effectif), celui du « maître de la terre », au plus limité, celui du cultivateur, en passant par celui du « maître de la culture ». Ce droit foncier est plus ou moins effectif suivant que l'on se situe sur les riches cuvettes du lit majeur cultivées en décrue, aux superficies limitées, ou sur les vastes étendues du *jeeri*, limitrophes du Ferlo, cultivées sous pluie.

Ces droits, sur les cuvettes du lit majeur, s'accompagnent du versement de diverses redevances à caractère clairement foncier (métayage *rempeccen* par exemple) ou plus ambigu. Ce sera par exemple le cas de l'*asakal*, à la fois rente foncière, dîme et aumône religieuse.

Le droit moderne, bien qu'ayant fait l'objet de tentatives répétées d'introduction depuis l'adoption du Code civil français, alors déclaré applicable pour les citoyens français ou assimilés, n'a toujours qu'un impact très limité en milieu traditionnel.

## B. Les déterminants exogènes

### 1. L'économie de traite

Née au <sup>xv</sup>e siècle avec la découverte de la région par les Portugais, et rapidement axée sur le commerce de la gomme puis le trafic esclavagiste, cette économie de traite, ébranlée durant l'occupation anglaise de 1792 à 1814, devait retrouver son importance avec la reprise de possession française. De 1816 à 1830, une première tentative était ainsi menée pour « faire du vieux comptoir d'Afrique un grand pays à cultures » (4). Cependant, malgré les efforts des gouverneurs successifs, en particulier ceux du gouverneur Schmaltz et du baron Roger, les négociants et traitants, attirés par les profits faciles de la traite de la gomme n'investirent pas dans la mise en valeur agricole (aléatoire comme nous le verrons par la suite). À partir de 1840, ce commerce de la gomme devait régulièrement décroître, en partie compensé par la croissance de celui du mil, produit connaissant une demande en forte augmentation dans les régions s'adonnant désormais à la culture de l'arachide : le Cayor et le Baol.

### 2. Les aménagements hydro-agricoles

L'idée de l'aménagement hydro-agricole de la vallée du Sénégal n'est pas neuve. C'est en effet dès 1817, avec l'arrivée du baron Portal, que fut envisagée la mise en valeur de la vallée par des tentatives de colonisation agricole. Les réalisations projetées à cette époque n'avaient, bien évidem-

---

4) In HARDY (G.), 1953 - *Histoire sociale de la colonisation française*, Paris, Larose, 267 p.

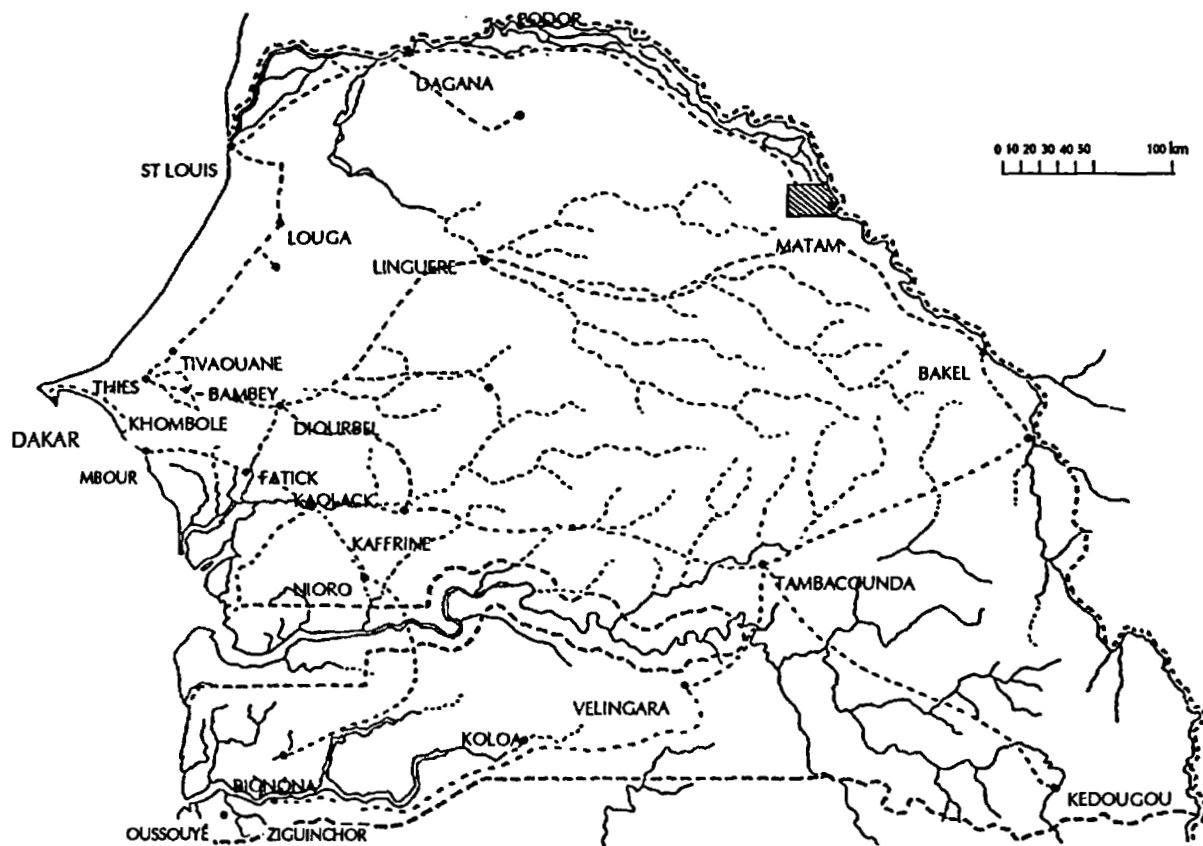


Figure 10 : Sénégal, situation de la zone étudiée.

ment, rien à voir avec les ouvrages actuels de Diama et de Manantali et se limitaient à des concessions accordées à de courageux pionniers (5). La plus intéressante de ces tentatives fut celle menée par le baron Roger et son jardinier-pépiniériste Richard qui créa à l'embouchure de la Taouey, en un lieu qui prendra le nom de Richard-Toll, un jardin d'essai et d'acclimatation. Comme les autres, cette expérience connut finalement l'échec et fut abandonnée en 1831.

C'est avec le xx<sup>e</sup> siècle qu'apparurent les véritables grands projets :

- En 1904, l'ingénieur Mathy envisageait la mise en place de grands barrages à écluses complétés par un système de canaux parallèles au fleuve destinés à améliorer les conditions de la navigation.
- En 1928, un second projet prévoyait un contrôle amont de la crue par la réalisation d'un barrage entre Kayes et Bafoulabé, dans l'actuel Mali.
- En 1935 était créée la Mission d'études du fleuve Sénégal, remplacée en 1938 par la Mission d'aménagement du Sénégal (MAS).
- En 1939, la MAS réalisait plusieurs stations basées sur la construction de casiers fermés par des digues.
- En 1945, était décidé le passage de l'irrigation par gravité à l'irrigation par pompage.
- En 1945, un premier casier rizicole de 120 ha était réalisé à Richard-Toll, confié ensuite à une société privée, l'ORTAL qui laissait, en 1960, la place à une société d'État : la SDRS.
- En 1962 était créée l'Organisation autonome du delta (OAD), remplacée en 1965 par la Société d'exploitation et d'aménagement des terres du delta (SAED).
- En 1973, la compétence de la SAED était étendue à la totalité de la vallée, de Saint-Louis à Bakel.

Les grands aménagements étaient désormais lancés, qui devaient aboutir à la réalisation des barrages de Manantali et de Diama, impliquant de fait toutes les paysanneries riveraines dans un processus inéluctable de bouleversement profond de leur environnement.

### 3. L'émigration

L'émigration est un des faits socio-économiques majeurs de la vallée du Sénégal. Ce processus migratoire a une histoire déjà longue et ne peut être compris, dans ses modalités actuelles, que par référence à ce que furent sa genèse et son développement durant les périodes coloniale et post-coloniale.

---

5) Cf. Louis POPY, 1952 - *La vallée du Sénégal. Agriculture traditionnelle et riziculture mécanisée, Études sénégalaises*, Saint-Louis, IFAN, 2 : 1-48.

Les premiers prélèvements de main-d'œuvre, sous la forme de la traite esclavagiste dirigée principalement vers les colonies d'outre-Atlantique, remontent à la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. En raison de leur caractère coercitif, ces déplacements de populations ne doivent être considérés que de manière très indirecte comme l'origine des mouvements actuels.

En fait, les véritables prémices des migrations modernes doivent être recherchées dans les bouleversements qui affectèrent la région de la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup>.

Le premier de ces bouleversements fut le dépérissement des économies de traite sur le fleuve (esclaves puis gomme) et les échecs des tentatives de colonisation agricole, accentuées par la construction du chemin de fer Dakar-Niger qui, laissant de côté toute la région du fleuve, favorisait l'émergence, plus au sud, d'une nouvelle zone économique entièrement basée sur la culture de l'arachide. L'assujettissement à l'impôt en espèces, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, confirmait la nécessité d'aller trouver ailleurs les liquidités devenues nécessaires et impossibles à obtenir sur place. Les conditions étaient désormais toutes réunies pour rendre inéluctable l'émigration d'une partie de la population vers les régions offrant des opportunités de gains en numéraire. Les législations de 1901 et 1906 sur la libération des anciens esclaves précipiteront le processus en poussant à l'émigration les serviteurs affranchis et leurs anciens maîtres appauvris.

Ce phénomène s'est maintenu, et demeure à l'heure actuelle un des aspects dominants de la vie des populations de la vallée.

### III. L'ORGANISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE ACTUELLE

Durant les années 70, les sociétés de la moyenne vallée du Sénégal produisaient encore essentiellement de la main-d'œuvre exportable. C'est autour de cette exportation, concurrentielle par ses faibles coûts de production et d'entretien autorisés par le maintien de systèmes de production agricoles traditionnels, que s'organisait la vie socio-économique de la région. La réalisation effective des grands aménagements hydro-agricoles peut, depuis, avoir modifié les modalités de cette adaptation locale à la pénétration inéluctable de l'économie marchande.

#### A. Des systèmes de production préservés

On peut considérer que, dans l'ensemble, les modalités de la production agricole dans les années 70 demeurent inchangées par rapport à ce qu'elles étaient antérieurement. C'est ce maintien d'une organisation traditionnelle de la production agricole qui, par ses faibles coûts (si ce n'est par l'absence de l'évaluation de ces coûts...), permet la production et l'exportation d'une force de travail concurrentielle sur les marchés extérieurs. Seules quelques adaptations ponctuelles à la situation de prélèvement des fractions les plus

actives de la population apparaissent, ne modifiant cependant pas les fondements du système (6).

### **1. Des possibilités diverses de mise en culture**

Dans les années 70, la production agricole traditionnelle dans le Fouta-Toro relève de trois catégories : les cultures de décrue sur les cuvettes du lit majeur (*waalo*, sorgho) ou les berges du fleuve (*falo*, maraîchage), les cultures pluviales sur les bordures du lit majeur (*jeeri*, mil). Par leurs potentialités importantes et leur rareté, les terres du lit majeur, régulièrement fertilisées par la crue, font l'objet de règles d'appropriation et d'utilisation très strictes. Il en résulte une détention quasi exclusive par les ethnies principales de la région - Toucouleurs et Soninkés - qui sont les seules à combiner toutes les possibilités de cultures locales.

### **2. Des unités de production en voie de nucléarisation**

La taille et la structure des unités de production et de consommation (*fooyre*) se révèlent relativement différentes non seulement suivant les ethnies (Peuls, Toucouleurs, Soninkés et Wolofs) mais aussi suivant les sous-groupes intra-ethniques (Toucouleurs *tooroobe* et *suubalbe* par exemple). En règle générale, on relève dans la région de Matam des structures et des organisations bien préservées chez toutes les ethnies à l'exception des Toucouleurs. Comme nous avons pu le démontrer à partir d'études généalogiques et de suivis de parcelles foncières, cette ethnie toucouleur est marquée depuis un certain nombre d'années par un processus d'atomisation sociale, de segmentation des lignages s'accompagnant d'une nucléarisation des patrimoines foncières.

Plusieurs facteurs se combinent, favorisant cette nucléarisation progressive : émigration des cadets autorisant leur émancipation économique, application au patrimoine foncier du droit islamique proclamant un droit égal pour tous les fils à hériter de leur père etc. Il en résulte ce phénomène lié de segmentation des lignages et de morcellement des terres, avec pour corollaire la diminution des solidarités et du volume des travaux agricoles collectifs, l'introduction progressive du travail salarié pour compenser la perte de la force de travail du migrant etc.

### **3. Une production agricole restée traditionnelle**

Quel qu'en soit le lieu, la production agricole demeure traditionnelle, tant dans ses produits que dans ses modalités, le recours à la culture attelée n'apparaissant que très marginalement, chez les Wolofs du *jeeri* (sarclage).

---

6) Par exemple, remplacement momentané de la force de travail du migrant absent par l'emploi de travailleurs salariés. Le différentiel de rémunération journalière entre le migrant expatrié et le journalier agricole local permet par ailleurs un gain supplémentaire non négligeable.



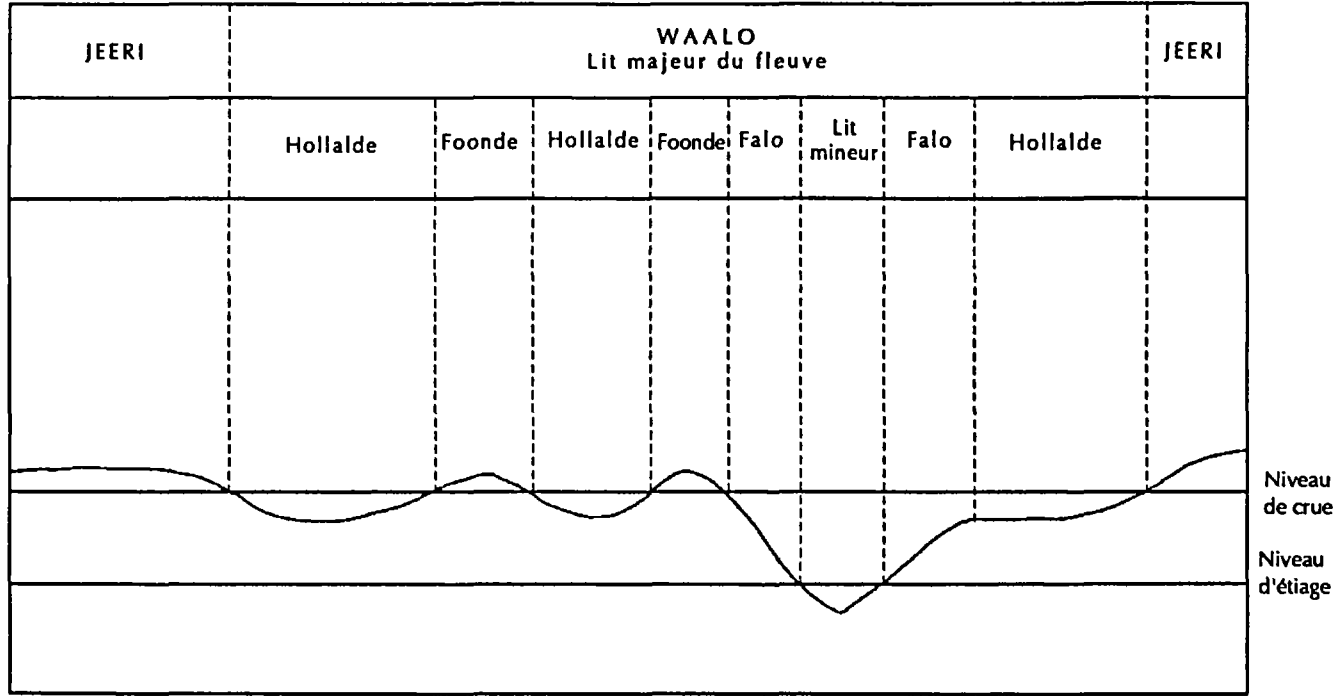


Figure 11 : Représentation schématique des terrains de la vallée du Sénégal.

Des différenciations doivent cependant être introduites entre cultures de décrue et cultures pluviales, cultures familiales et cultures individuelles.

La production de sorgho en décrue (Toucouleurs et Soninkés) montre une grande variabilité dans les temps de travaux (72,5 jours de travail total/hectare avec un coefficient de variation de 0,68, 29 jours si l'on excepte le gardiennage) et dans les rendements obtenus (435 kg d'épis frais en moyenne). Le travail agricole est, pour l'essentiel, fourni par la cellule familiale (88 à 92 % du travail total) avec cependant 3 % de ce travail pris en charge par des salariés chez les Toucouleurs *tooroobe* (principalement défrichement et sarclage en remplacement des migrants). Ce salariat ne touche que peu d'exploitations mais, dans ces cas, peut représenter une part importante des coûts de production (jusqu'à 40 % de la valeur de cette production (7)). Les autres coûts réels sont ceux du transport des récoltes (4 % de la valeur de la production en moyenne).

Les cultures sur berges sont très limitées en superficies et variées (haricots, patates douces, maïs etc.). Elles sont pratiquées tout au long de l'année, au fur et à mesure de la baisse des eaux. Certains des produits récoltés font l'objet de commercialisation ou de troc avec les ethnies ne disposant pas de cette possibilité.

Les cultures pluviales s'effectuent soit sur les parties hautes du lit majeur (toujours émergées), soit sur le *jeeri* limitrophe. Le nombre de jours de travail à l'hectare est plus élevé que pour les cultures de décrue : 112 jours au total et 70 jours gardiennage déduit. Plusieurs raisons à cela : tout d'abord, du fait de la nécessité de pratiquer une jachère sur des terres ne bénéficiant pas de l'apport fertilisant annuel de la crue, les temps de défrichement en culture pluviale sont environ doubles de ceux nécessaires en décrue. Ensuite, deux et parfois même trois sarclages seront nécessaires en culture pluviale, représentant un temps de travail trois à quatre fois supérieur à celui consenti en décrue.

En général, les parcelles familiales sont destinées à l'autoconsommation, les parcelles individuelles (de taille beaucoup plus réduite) à l'obtention de petits revenus.

## B. Des systèmes économiques organisés autour de la migration

### 1. Des ponctions migratoires impressionnantes

Avec des taux de prélèvement dans la population la plus active (15 à 60 ans) allant de 47 % chez les Toucouleurs *tooroobe* à 66 % chez les Toucouleurs *suubalbe* (54 % chez les Soninkés et 60 % chez les Wolofs), la migration apparaît comme le phénomène socio-économique majeur dans

---

7) Valeur théorique, car cette production est pour l'essentiel autoconsommée. Sa valeur d'usage est donc beaucoup plus élevée que l'évaluation de sa valeur marchande.

le Fouta-Toro. Seul le groupe Peul, marginal en population, s'avère relativement peu touché (13 %). L'examen des pyramides des âges révèle, en particulier chez les Soninkés, un fort déséquilibre des ratios hommes/femmes, spécialement marqué dans les classes d'âge les plus productives (30 à 45 ans) dont certaines ne comportent plus aucun représentant mâle dans les villages étudiés (35 à 40 ans). Chez les Toucouleurs *suubalbe*, tous les hommes âgés de plus de 30 ans sont ou ont été migrants.

## 2. Une monétarisation basée sur les revenus migratoires

L'impact de la migration sur la monétarisation de l'économie locale se manifeste de deux manières : directement par les revenus spécifiquement migratoires, indirectement par la redistribution secondaire de cette masse monétaire au sein de l'économie marchande locale (8).

C'est dans les groupes Wolof (migration régionale) et Soninké (migration internationale) que les revenus directement tirés de la migration se révèlent être les plus importants : plus de 65 % du revenu total chez les premiers, plus de 53 % chez les seconds. Ces valeurs varient de 16 à 30 % dans les autres groupes. Ces revenus sont ensuite redistribués sous la forme de rémunérations de services, d'achats de produits agricoles, d'élevage ou de pêche etc. Par exemple, près de 40 % des revenus des Peuls proviennent de travaux effectués chez leurs voisins Wolofs qui, eux-mêmes, tirent l'essentiel de leurs rentrées monétaires d'activités menées dans les villages de Soninkés émigrés en France.

## EN CONCLUSION

On peut considérer que, encore dans les années 70, les populations de la moyenne vallée du Sénégal participent à une double production : production de biens de subsistance à usage quasi exclusivement local et production de main-d'œuvre exportable, la seconde étant permise par les faibles coûts de la première.

Jusqu'à une époque récente, cette production de subsistance pouvait être considérée comme relativement autonome. En l'absence de réelle commercialisation, *input* et *output* ressortissaient exclusivement à la sphère de l'économie locale. Lors de la pénétration coloniale, cette relative autarcie par rapport au système de production capitaliste devait être remise en question. L'économie locale était alors mise en devoir de se procurer les liquidités nécessaires au paiement de l'impôt et à la consommation des nou-

---

8) D'après les calculs effectués dans le cadre de l'étude socio-économique de l'OMVS en 1979 (p. B.III.17 et p. A.III.8), le montant de l'épargne rapatriée dans la vallée du 1<sup>er</sup> août 1977 au 31 juillet 1978 par les travailleurs Soninkés émigrés aurait été de 1 611 000 000 de francs CFA, par les Toucouleurs de 1 289 000 000 de francs CFA (OMVS, 1980 - *Étude socio-économique du bassin du fleuve Sénégal, rapport général*, Dakar, 7 tomes).

## *ÉTUDES DE CAS*

veaux biens importés, les deux moteurs de l'intégration à l'économie marchande. Ne disposant pas de cultures de rente ni de productions susceptibles d'être commercialisées, la seule alternative fut l'exportation, régionale, nationale ou internationale, d'une partie de la force de travail. C'est autour de la production et de l'exportation de cette force de travail que se sont peu à peu organisées les économies locales.

Des Soninkés, ouvriers de l'industrie en France, aux Peuls employés pour de petits travaux dans les villages voisins, c'est tout un système économique intégré qui est généré par le prélèvement migratoire. Cependant, la généralisation des aménagements hydro-agricoles dans toute la vallée est susceptible, si ce n'est déjà fait, de bouleverser cette organisation.